LA GUERRE EN ETHIOPIE

LE CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS VA SE PRONONCER SUR LE PROJET DE NEUTRALITÉ

A LONDRES, ON ESTIME QUE LA POLITIQUE DES SANCTIONS QUI SERA ADOPTÉE A GENÈVE DÉPEND, EN GRANDE PARTIE, DE L'ATTITUDE QUE VA PRENDRE L'AMÉRIQUE

Washington, 3. — MM. Hull, secrétaire d'Etat ; Mc Reynolds, président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre, et Pittman, président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, sont tombés d'accord sur le projet de loi de neutralité élaboré par l'Administration. Ce projet, qui sera présenté au Congrès, aujourd'hui, donnera au président Roosevelt des armes puissantes pour entraver le commerce avec les nations en guerre.

Selon les renseignements puisés à bonne source, il contiendrait les dispositions suivantes :

Mise de l'embargo sur les exportations d'armes de munitions et de matériel de guerre, après constatation par le Président, que l'état de guerre existe ; **pouvoir discrétionnaire donné au président pour empêcher l'exportation en masse de tous les articles susceptibles d'être utilisés à des fins de guerre, comme le pétrole, la ferraille, le fer, le coton le cuivre, etc...** ; application uniforme de l'embargo à tous les belligérants ; défense d'accorder des crédits ou des prêts aux belligérants à l'exception du crédit normal pour le commerce général

Interdiction aux citoyens américains de voyager sur des navires des puissances belligérantes ; défense d'utiliser les ports américains comme bases d'approvisionnement ; défense d'employer le pavillon américain sur les navires belligérants ; continuation de l'activité du Bureau national des munitions pour le contrôle de la fabrication et de l'exportation des armes et munitions.

Ce qu'on pense, à Londres, des prochaines délibérations de Genève

Londres, 3. — On considère comme prématurées, dans les milieux autorisés, les informations de presse anglaise annonçant que M. Anthony Eden aurait déjà opté pour une politique de renforcement des sanctions et se proposerait de la faire immédiatement approuver

La politique qui sera adoptée à Genève, ajoute-t-on, n'a pas encore été définie à cet égard et elle dépend dans une large mesure de l'attitude des Etats-Unis, aussi attend-on avec un grand intérêt le message au Congrès qui sera adressé ce soir par le président Roosevelt et dans lequel on espère trouver des indications sur les tendances de la Maison Blanche.

On souhaite, en particulier, qu'une allusion soit faite au problème des sanctions pétrolières et apporte ainsi aux nations européennes des éléments plus précis et une base d'information plus définie sur les intentions américaines.

C'est donc sur Wsshington ue se porte principalement aujourd'hui l'attention des milieux politiques de Londres.

SUR LE THÉATRE DES OPÉRATIONS

Rien d'important à signaler dit un communiqué italien

Rome, 3 — **Communiqué N° 87** : Le maréchal Badoglio télégraphie : « Rien d'important à signaler, ni sur le front d'Erythrée ni sur celui de Somalie »

Le raid audacieux d'un chef indigène partisan des Italiens

Rome, 3 — Selon des renseignements parvenus à Rome, un raid audacieux — qui, commencé le 3 décembre, s'est terminé à la fin du mois — a été effectué sur le front de Somalie par le sultan Olo Dil partisan des Italiens, à plus de cent kilomètres des avants-postes.

Ce chef indigène, qui avait reçu du général Graziani, la mission de détourner les forces éthiopiennes exerçant une pression dans le secteur de Dolo, avait à sa suite un millier d'hommes, une section d'Ascaris mitrailleurs et cinq sous-officiers italiens, dont un radiotélégraphiste Une caravane de 150 chameaux transportait les vivres et les munitions pour un mois

Grâce à la Radio, le général Graziani pouvait suivre pas à pas la progression des troupes indigènes

En outre, l'aviation, qui survolait constamment la colonne, jetait des caisses de munitions.

Parti de Callafo, le sultan Olol Dil arriva le 20 décembre, à Gabba, sur l'Ouebi Chebeli et s'y organisa, aménageant des tranchées et un terrain rudimendaire d'atterrissage pour avions. Les Ethiopiens, croyant avoir affaire à des forces plus importantes, réunirent 5 000 hommes, instruits et armés à l'européenne, et attaquèrent les positions de 1881, le 25 décembre. Mais l'entrée en action de plusieurs avions italiens força les Ethiopiens à se cacher dans les bois environnants

Les appareils italiens furent tous atteints par les balles éthiopiennes ; l'antenne du poste de radio fut brisée à quatre reprises ; mais après 26 h de lutte, les Ethiopiens battirent en retraite, poursuivis par les escadrilles italiennes et Olo Dil reçut l'ordre de rentrer dans les lignes italiennes.

On met en relief que la méthode suivie à cette occasion par l'envoi d'une colonne légère qui ne demandait le secours d'aucun service de ravitaillement, a été appliquée avec succès, à plusieurs reprises en Lybie en 1929 et que le chef indigène s'est acquitté à merveille de la mission qui lui avait été confiée.

Les Italiens n'auraient perdu que quatre avions depuis le début des hostilités

Rome, 3 — D'après les milieux officieux, le nombre des appareils perdus par l'aviation italienne, depuis le début des hostilités en Afrique Orientale, est de quatre. Trois d'entre eux ont été perdus par suite d'accident mécanique, un seul aurait été abattu, encore, s'agit-il dans les mêmes milieux, d'un appareil disparu hier près de Makalé et dont on ignore ce qu'il est devenu.

Des défections dans les rangs des indigènes de l'armée italienne

Addis-Abéba, 3. — On confirme que, sur le front du Tigré, 5 officiers indigènes, 21 sous-officiers et 125 soldats, sont passés du côté des Ethiopiens On n'a aucune nouvelle des opérations sur le front du Tigré

D'autre part on mande de Harrar que six officiers askaris, 12 sous-officiers et 125 Erythréens auraient passé hier aux Ethiopiens.

Le bombardement de l'ambulance suédoise

Addis-Abéba, 3. — Un avion éthiopien et un appareil appartenant à la Croix-Rouge suédoise, ont quitté la capitale pour Yergad (province de Sidano), où ils transportent des produits pharmaceutiques. Ils se rendront ensuite à proximité de Dolo, où ils doivent prendre à leur bord les médecins suédois blessés lors du bombardement aérien italien.

Le docteur Smith, atteint à la face, serait dans un état grave.

L'appareil suédois est piloté par le baron Von Rosen et transporte le docteur Hanner et le docteur Junod, délégué de la Croix-Rouge Internationale. Ces deux derniers doivent se livrer sur place à une enquête sur les circonstances dans lesquelles a eu lieu le bomobarment.

L'assassinat d'un officier italien en Tripolitaine

Tunis, 3. — Les Méharistes Tripolitains, qui ont massacré la lieutenant italien Blondi leur commandant, après s'être révoltés, étaient campés entre Nalout et Sinaoun.

Huit méharistes rebelles ont franchi la frontière tunisienne. Ils ont tous été arrêtés et désarmés par les avants-postes français du Goum Saharien et mis en surveillance en attendant les résultats de l'enquête qui a été ouverte.

L'ALLEMAGNE S'INQUIÈTE des accords militaires franco-britanniques

On déclare à Berlin qu'ils constituent une brèche nouvelle faite au Pacte de Locarno

Berlin, 3. — La frontière de l'Angleterre se trouve-t-elle de nouveau sur le Rhin ? Les arrangements militaires franco-britanniques sont-ils compatibles avec l'esprit et la lettre du pacte de Locarno ? Telles sont les questions que pose une partie de la presse allemande.

Le « Berliner Boersen Zeitung » remarque que la société d'assurances britanniques Lloyd a réduit de 5 à 3 schillings pour 100 le taux des primes d'assurances contre les risques de guerre.

« On peut en déduire, dit-il, que l'Angleterre est relativement sûre de l'aide française. Cette aide ne peut avoir été acquise par la Grande-Bretagne que par des concessions répondant au « complexe de sécurité » de la France. La façon dont on se représente dans de telles conditions un retour de l'Allemagne à la Société des Nations nous paraît encore plus mystérieuse qu'auparavant. »

Pour le « Lokal Anzeiger », les informations relatives à des « préparatifs militaires » ne paraissent pas correspondre aux paroles de réconciliation adressées à l'Allemagne par dessus le Rhin et la Manche.

Le journal ajoute que si la France a des doutes sur l'attitude de l'Allemagne, en cas de tension en Méditerranée, plutôt que des mesures militaires, le long des frontières du Reich, il vaudrait mieux une conversation directe et franche.

La « Germania » déclare que la France veut organiser le secours automatique contre un délit « qui n'a pas encore été accompli ». Selon ce journal, un arrangement de ce genre serait en complète contradiction avec Locarno.

« Ce serait, dit-il, mal rechercher la stricte neutralité du Reich dans le conflit italo-éthiopien, que de prétendre lui en faire supporter les frais politiques. »

L'assistance mutuelle sur le Continent éveille l'attention des milieux politiques

Berlin, 3. — Les informations de la presse anglaise sur des pourparlers concernant l'organisation de l'assistance mutuelle entre la France et l'Angleterre continuent à éveiller les soupçons de l'opinion allemande

Certains milieux politiques déclarent qu'après le pacte franco-russe, un tel accord entre l'Angleterre et la France sur le continent constituerait une brèche nouvelle faite au traité de Locarno.

Pour le « Berliner Tageblatt », les négociations qui se poursuivent simultanément au sujet de l'assistance française dans la Méditerranée et de la conception de M Baldwin sur le Rhin, frontière française, sont déjà fort avancées.

« Nous ne voulons pas prétendre, écrit M Paul Scheffer, que les pourparlers politiques et militaires concernant l'assistance mutuelle sur le continent soient aussi avancés que ceux relatifs à la Méditerranée, mais dans tous les cas la situation difficile de l'Angleterre vis-à-vis de l'Italie, favorise la réalisation de la thèse française. »

UN ESCROC A DÉTOURNÉ PLUSIEURS MILLIONS

Paris, 3. — On a annoncé hier qu'un administrateur de sociétés, Gaston Delpierre, était l'objet à Rouen d'une double inculpation pour diverses escroqueries. Le magistrat de cette ville a d'ailleurs lancé contre lui un mandat d'arrêt.

M. Ordonneau, juge d'instruction, vient d'être saisi, d'autre part, d'une nouvelle affaire le concernant. Delpierre, administrateur délégué d'une entreprise charbonnière, avait reçu à son nom personnel, en règlement de fournitures, des chèques d'une société d'électricité de Rouen pour une somme dépassant deux millions. Delpierre avait encaissé le montant des chèques et garde l'argent. Plainte fut portée par l'entreprise charbonnière pour escroquerie et abus de confiance.

Dès aujourd'hui M Ordonneau a lancé également contre l'escroc un mandat d'arrêt. Ce matin, le commissaire Ameline et l'expert-comptable Mulquin ont perquisitionné au domicile parisien de Delpierre, 15, rue Soufflot, où ils ont saisi de nombreux documents.

L'escroc, qui a disparu depuis huit jours environ, est activement recherché.

ÉCHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 4 janvier 1936. — Soleil : lever 7 h. 46 ; coucher 16 h. 5. — Lune : lever 12 h. 19 ; coucher 3 h. 35. sainte Amelie.

Aujourd'hui : saint Rigobert. — Demain : sainte Amélie

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille — Observations faites le 3 janvier à 17 h. : Baromètre : 749 mm. 5 ; hausse depuis la veille à 17 h : 2 mm 1. — Thermomètre : fronde 6,4 ; minima 6,4 ; maxima 8°. — Etat hygrométrique : 97. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. : 0 mm. 4. — Direction du vent : Nord. force modérée. — Direction des nuages : Nord. — Etat du ciel : couvert. — Temps probable pour samedi : froid, brumeux.

LES FUNÉRAILLES DE M. LAUNAY A LILLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En tête venaient : les agents cyclistes et M. Piaccentini, commissaire de police, chef des gardiens de la paix ; la clique des Amicales laïques de Tourcoing ; des délégations de toutes les écoles de Lille, Roubaix, Tourcoing, et de bon nombre d'écoles de la région ; des délégations des E. P. S., Ecoles Professionnelles, Lycées, Collèges et Ecoles Normales du département ; le Bureau de l'Union des Amicales laïques du Nord, représenté par MM. Merchier, Georges Viste et Mlle Fingado, vice-présidents, Mlle Lecourt, trésorière, Jonas, secrétaire général, Jorion (Roubaix), Trinel (La Bassée), Delvaliée, Bauduin ; la Fédération des A. L. de Lille et tous les fanions des Amicales de la Ville; Mlle Bailleul, Mme François, MM. Creuillier, Olivier, Detendeur, chargés des cours de danses et de gymnastique de la Fédération ;

Venaient ensuite les fleurs, gerbes et couronnes de : la Ville de Lille, M le Recteur d'Académie et l'Université de Lille, les établissements secondaires du Nord, les Lycées et Collèges de Jeunes Filles du département et les divers enseignements, la Fédération Amicale laïque de Lille, l'Union des Amicales laïques du Nord, etc...

Autour du corbillard qui disparaissait sous les fleurs

Le corbillard disparaissait sous les fleurs ; les cordons du poêle étaient tenus par MM. A. GUILLON, préfet du Nord ; BARRIE, inspecteur général, représentant le ministre de l'Education Nationale; CHARVET, inspecteur d'Académie, représentant ses collègues ; FAVIERES, adjoint au maire, représentant M. Roger Salengro, député-maire de Lille ; DAUCHY, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers de Lille et chargé d'inspection générale, représentant l'Enseignement technique ; FEVRE, proviseur du Lycée de Valenciennes, représentant l'Enseignement secondaire; LAFOREST, inspecteur primaire, représentant l'Enseignement supérieur et ses collègues ; CAUET, doyen des directeurs d'Ecoles primaires ; GAHIDE, président de la délégation cantonale du Nord; WILLAY, président de l'Union Départementale des Fédérations d'Amicales du Nord.

Les personnalités parmi la foule immense

Le deuil était conduit par M. CHATELET, recteur de l'Université de Lille, Mme Launay, épouse du défunt, était accompagnée de M. Dugué, son frère. — M. Launay fils, officier de marine, est actuellement au large des Antilles.

Nous avons noté parmi la grande foule la présence des personnalités les plus marquantes : MM. Grimaud, secrétaire-général de la Préfecture ; A. Potié, Roussel et des Rotours, sénateurs ; Charles Valentin, Dupré, Delsart et Lacourt, députés ; Deltour, Le Glay, L. Leroy, Carlier, Dejonghe, Dereuse, Bonnet, Senéchal et L. Masson, conseillers généraux ; Rousseau, adjoint au maire de Lille ; Planque, secrétaire-général de la mairie de Lille, et Martin, secrétaire-général-adjoint ; Leroy, Clacs, Ph. Martin, Bertrand, Waringhien et Treels, conseillers municipaux ; le commandant Pierron, de la gendarmerie de Lille ; Lainé, secrétaire-général de l'Inspection Académique du Nord ; Thirot, secrétaire de l'I. A. du Pas-de-Calais ; M. et Mme Pratte ; Luxy et Bonneville, conseillers de préfecture ; les docteurs Vielledent, Arquembourg et Porez, et M. Larmignat, inspecteur d'Académie à Laon.

Nous avons encore remarqué la présence de tous les inspecteurs primaires du Nord ; des délégations des Facultés de Lille, en robe, entourant le doyen des Sciences, M Maige; les chefs de division de la préfecture ; de nombreux maires du Nord et surtout la multitude de directeurs, directrices, professeurs, répétiteurs, instituteurs et institutrices venus des écoles des divers enseignements et de tous les coins du département.

Notons enfin les personnalités suivantes : MM. Degouy, président général de l'Union Départementale des Sociétés de secours mutuels ; Gaillard, architecte départemental ; Cambeur, président du Denier des Ecoles laïques de Lille, Nigeon, président du Sou des Ecoles laïques de Lille ; Masson, président de l'Union Intersyndicale des Groupements Commerciaux de l'arrondissement de Lille ; Bloch, président du Comité de l'Arbre de Noël ; Soubricas, sculpteur ; Cauvin directeur de l'Institut Départemental des Sourds-Muets ; Dubuisson, architecte de la ville ; Louis Collin, délégué cantonal, Swaab, administrateur de l'Œuvre des Pauvres Honteux ; Péquet directeur des Douanes, et Delaval, sous-inspecteur principal ; Vecchietti, consul d'Italie, et un grand nombre de présidents et membres de comités d'amicales, de sociétés de secours mutuels d'ordre scolaire, d'organisations postscolaires, etc., etc...

M. Pierre Delcourt, député du Nord actuellement grippé, s'était fait excuser.

L'évocation de la vie intense de M. F. Launay

Après la cérémonie religieuse, qui eut lieu à l'église Saint-Etienne, des discours furent prononcés au Square Morisson.

M. CHATELET
Recteur de l'Académie de LILLE, prononçant son discours.

Les fanions des écoles et des amicales faisaient une garde d'honneur au corbillard placé devant la tribune.

LOTERIE DES RÉGIONS LIBEREES
VENDREDI 17 JANVIER
Tirage des Séries 1 et 2
LE BILLET 100 FRANCS
AU DIXIÈME OFFICIEL 11 FRANCS

M. CHATELET, recteur de l'Université, en robe, était visiblement ému lorsqu'il prit la parole pour saluer en M. Launay « l'homme de bien, l'homme de devoir, un des meilleurs serviteurs de la Nation ». Apportant l'hommage des enfants des écoles, M. Châtelet souligna que le défunt avait l'art d'éveiller l'intelligence des écoliers les plus inattentifs. Il retraça l'œuvre admirable de l'Inspecteur d'Académie pour l'école, pour la pédagogie, pour les organisations postscolaires, pour la mutualité, les pupilles de la nation, etc..., Il traduisit en des termes émouvants l'hommage de ses collaborateurs, des délégués cantonaux, des amicalistes, de M. le Préfet, du corps enseignant et notamment des six mille instituteurs et institutrices du Nord. Il évoqua la vie intense que M. Launay avait vécu et M. Châtelet termina en l'assurant que son souvenir demeurerait et serait pour tous un guide et un exemple.

Une belle carrière interrompue avant l'apogée

M. BARRIE, inspecteur général, représentant M. Roustan, ministre de l'Education Nationale, et M. Rosset, directeur général de l'Enseignement, chanta le los de l'homme, de l'administrateur et du chef

Retraçant la belle carrière de M. Launay, on apprit que le défunt était le fils de modestes instituteurs de Saint-Fraimbault-de-Prières (Mayenne) et que son goût des Belles-Lettres lui permit d'être licencié ès-lettres, ès-philosophie et agrégé de grammaire. Nommé professeur au Lycée de Châteauroux, en 1906, et de Lyon, en 1910, il se montra brillant pédagogue. Survint la guerre, au cours de laquelle il fut chargé de mission dans l'armée d'Orient. En 1917 M. Launay était nommé inspecteur d'Académie à Saint-Brieux et finalement à Lille

M. Barrié lut les jugements élogieux que portaient sur M. Launay les inspecteurs généraux, qui lui valurent d'être détaché en Tchécoslovaquie et d'être enfin nommé membre du Conseil Supérieur de l'Enseignement.

Enfin, M. Launay était sur le point

M. BARRIER
Inspecteur Général prononçant l'éloge funèbre.

d'être nommé Inspecteur Général. Hélas ! il ne reçut pas la consécration de son très grand mérite.

Après les condoléances à la famille, la bière fut déposée dans un fourgon mortuaire, qui partit vers le village natal (er Mayenne) du disparu, où l'inhumation a eu lieu ce matin, à 10 heures, en présence de M. le Recteur Châtelet, des proches collaborateurs et de la famille de M. l'Inspecteur d'Académie qu. n'est plus et qui laisse à Lille tant de regrets. — A. L.

ROUVRIRA-T-ON l'instruction du crime de Berlaimont ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans Berlaimont où, lors du crime, la nécessité d'élucider toutes les pistes fit porter des soupçons sur de braves gens, on souhaite vivement que le mystère, cette fois, prenne fin. La population, dégagée de la lourde oppression provoquée par les dénonciations, les accusations de la malignité populaire, les calomnies, espère que l'instruction du crime de la Tête Noire va être reprise !

Cet espoir ne sera-t-il pas déçu ? Il est certain que l'instruction ne peut être rouverte avec les seules données actuelles puisque, il y a trois ans, elle a été close par une simple inculpation de recel

Il faudrait un élément nouveau, or, il semble bien que — Mme Baurain, qui peut-être savait quelque chose, étant disparue — ce n'est que de Baurain lui-même que l'on doive attendre le rebondissement souhaité.

Baurain sera, cette fois, certainement moins arrogant et moins fort que lorsqu'il comparut il y a trois ans devant M le juge Grosjean, à Avesnes.

Et M. le juge Grosjean, qui, à Lille, maintenant, va instruire le meurtre d'Houplines, ne manquera, de son côté, de parler à son prisonnier de l'affaire de la Tête Noire qu'il connaît fort bien.

Et il ne manquera certainement pas l'occasion, si mince soit-elle, de faire aboutir définitivement l'enquête qui dure depuis six ans et qui a déjà rencontré tant d'écueils. — L. B.

M. PIERRE THIRIEZ a été élu Président de la Chambre de Commerce de Lille

A cette occasion, une importante réunion a eu lieu

La Chambre de Commerce de Lille s'est réunie vendredi, sous la présidence de M. Armand Guillon, préfet du Nord.

M. le Préfet a installe les membres élus ou réélus aux récentes élections consulaires, à savoir :

En première catégorie : MM. Guillaume Descamps, Maurice Dubem, Emile Le Blan, Jean Le Blan, Yvon Legrand, Maurice Vanderhaghen et André Wallaert.

En seconde catégoie : MM. Constant Delattre et Georges Wlart.

En troisième catégorie : M. Pierre Vittrant.

Puis il fait procéder à la nomination des membres du bureau de la chambre. Ont été élus à l'unanimité : président,

M. Pierre THIRIEZ

M. Pierre THIRIEZ ; vice-présidents, MM. Paul STAHL et Emmanuel DESCAMPS ; secrétaire, M. Jean GOUDAERT ; trésorier, M. Michel SCALBERT.

M. le PRÉFET a ensuite pris la parole. Il a rendu hommage à M. Alfred DESCAMPS, président sortant, et s'est associé aux regrets très profonds et très sincères que le départ de celui-ci a fait éprouver à ses collègues et à ses collaborateurs ; il a rappelé les nombreux services qu'il a rendus avec autorité, droiture et courage.

Il a aussi salué la retraite de M. Georges GUILBAUT, vice-président sortant. Il a ensuite félicité les membres du nouveau bureau : leur élection à l'unanimité a prouvé la confiance absolue que leur témoigne la Chambre, en même temps que la cohésion de tous ses membres pour l'œuvre d'intérêt général qu'elle poursuit ; il a terminé en les assurant qu'ils trouveront toujours le concours le plus amical auprès du préfet du Nord.

M. Pierre THIRIEZ a remercié ses collègues du magnifique témoignage de sympathie que la Chambre a donné à tous les membres du bureau. La Chambre vient ainsi de prouver, une fois de plus, l'unité d'action et de force qui lui a permis de prendre en France une place prépondérante. Cette place, elle la doit surtout aux efforts de M. le président Alfred Descamps, à son activité incessante et à sa vigilante clairvoyance.

M. Pierre Thiriez a ensuite remercié M. le Préfet du Nord et souhaité la bienvenue aux nouveaux membres, et la séance s'est poursuivie sous sa présidence.

La Chambre a alors élu trois membres correspondants : ont été désignés : M Henri DUBOIS, membre sortant, et MM. Gustave DECOSTER et Francis GAMBY.

Le nouveau Président

Voici quelques indications en ce qui concerne le nouveau président de la Chambre de Commerce de Lille. M. Pierre Thiriez est membre de la Chambre de Commerce de Lille depuis 1919. Industriel à Lille et à Loos, ses usines et ateliers occupent près de 6.000 ouvriers et employés. En 1928, il fut élu second vice-président, et en 1932, premier vice-président.

Nomination des Commissions

La Chambre a ensuite procédé à la nomination de ses diverses commissions pour 1936 et 1937, et s'est occupée de diverses questions relatives aux transports, au travail, aux charbons et à l'école supérieure de commerce.

A l'issue de la séance, M. Emmanuel Descamps a été nommé président de la commission des douanes ; M. Michel Scalbert, président de la commission de législation, et M. Paul Stahl, président de la commission des transports.

Exonération à la taxe d'apprentissage

Le pourcentage de l'imposition spéciale pour frais de Bourse et de Chambre de Commerce de Lille, applique aux dépenses d'enseignement technique et d'apprentissage, correspond à 17,20 % pour l'année 1935 de ladite imposition.

En conséquence, les assujettis peuvent demander dans leur déclaration de 1936, une exonération à la taxe d'apprentissage de 17 fr. 20 par cent francs d'impôts (centimes additionnels à la patente de l'exercice 1935) au titre de frais de Bourse et de Chambre de Commerce de Lille.

Des formules sont à la disposition des intéressés au secrétariat de la Chambre de Commerce de Lille.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE DUNKERQUE A PRIS SES FONCTIONS

Venant de Nantes où il commandait l'infanterie divisionnaire, le général André Fessart, officier de la Légion d'honneur, breveté de l'Ecole de guerre, et nouveau gouverneur de la **Place de Dunkerque**, a pris ses fonctions hier dans la cité maritime.

Le général André Fessart est également commandant du Secteur défensif des Flandres et du Groupe de la subdivision.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

TROIS VICTIMES DES TRISTES EXPLOITS D'UN AUTOMOBILISTE A VALENCIENNES

Après avoir tué un cycliste et blessé deux autres personnes, cet individu a pris la fuite tous feux éteints

Un terrible accident d'automobile qui a coûté la vie à un cycliste s'est produit dans la soirée de jeudi, boulevard Pater, à **Valenciennes**, dans les circonstances suivantes :

Mme Veuve Joly, née Pauline Delvallée, 47 ans, propriétaire, rue de Bavay, à **Marly-lez-Valenciennes**, passait en automobile, boulevard Watteau, se dirigeant vers la place Poterne ; dans sa voiture avaient pris place ses deux enfants ; Mme Joly roulait à une allure modérée et tenait sa droite ; arrivée à hauteur du numéro 43, du boulevard Pater, l'automobiliste entendit un bruit de ferraille ; presqu'aussitôt elle ressentit un choc violent ; sa voiture fut projetée sur un arbre et fit un « tête à queue » ; par suite de ce tamponnement, le fils de Mme Joly fut blessé à la tête par le pare-brise qui s'était brisé ; Mme Joly, elle-même, portait des blessures à l'œil, au bras et à la jambe droite ; un peu plus loin, gisait sur la chaussée, un cycliste, M. Gilbert Gosselin, 26 ans, usinier, demeurant 15, rue de Hesques, à **Valenciennes** ; il portait de multiples blessures sur les diverses parties du corps et après quelques soins sur place, on le transporta d'urgence à l'Hôtel-Dieu où il succombait des suites de ses blessures, vers 21 heures.

A la recherche du coupable

Prévenue de ce grave accident, la police se rendit de suite sur les lieux ; après avoir enregistré les déclarations de Mme Joly, elle entendit M. Alfred Audegond, 26 ans, mécanicien aux Tubes, 22, rue Louise Despinoy, à **Valenciennes**, qui, à bicyclette, accompagnait son camarade ; tous deux avaient leur machine éclairée ; soudain, M. Audegond vit devant lui un « bolide » qui faisait, dit-il, du 80 à l'heure et qui, gêné sans doute par la présence de la voiture de Mme Joly qui était devant lui, vira à gauche, tamponna M. Gosselin et redressant sa voiture, entra en « fin de compte » en collision avec la voiture de Mme Joly.

Sans se soucier du grave accident qu'il venait d'occasionner, le chauffeur éteignit ses phares et à toute vitesse continua sa route vers le boulevard Harpignies ; là, un employé d'octroi, M. Fernand Caucheteux, témoin de l'accident, avait voulu arrêter l'automobiliste ; mais il n'eut que le temps de se garer, ayant failli, lui-même, être renversé.

Le Parquet de Valenciennes a été saisi des faits ; il a ordonné l'autopsie de Gosselin.

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi et durant toute la journée d'hier, la police a poursuivi son enquête pour rechercher le coupable ; malheureusement, les renseignements recueillis n'ont donné, quant à présent, aucun indice.

Les recherches se poursuivent activement.

UN CYCLISTE BLESSÉ ÉGALEMENT A VALENCIENNES PAR UN AUTOMOBILISTE QUI PRIT LA FUITE

M. François Delgrange, 29 ans, menuisier, ruelle Miroux, à **Auiney-lez-Valenciennes**, circulait à bicyclette, boulevard Beauneveu, se dirigeant vers le boulevard Saly ; arrivé à l'entrée de la rue du Petit Bruille, le cycliste fut tamponné à la cuisse gauche par la poignée de portière d'une automobile qui allait dans la même direction et qui roulait à une vive allure.

M. Delgrange fut projeté sur la trottoir ; le conducteur de l'automobile poursuivit sa route ; des témoins relevèrent l'ouvrier menuisier qui était blessé à la jambe gauche et à la tête ; par les soins d'un chauffeur d'autobus, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de **Valenciennes** pour y recevoir des soins

M. Delgrange a pu fournir le signalement de l'automobile qui l'avait tamponné.

La police saisie des faits a procédé aux constatations d'usage ; le vélo de M. Delgrange a subi des avaries

QUATRE BLESSÉS DANS UN ACCIDENT D'AUTOS A WALLON-CAPPEL

Jeudi, après-midi, une voiture pilotée par M. Roger Dehaene, 24 ans, chauffeur, au service de la Maison Pommel, à **Lille**, demeurant à Beaucamp, rue de l'Eglise, suivait la route Nationale n° 344, venant d'Hazebrouck et se dirigeant vers Saint-Omer.

En arrivant au carrefour de **Wallon-Cappel**, une voiture, conduite par M. Lucien Pattein, 39 ans, cultivateur, à **Herzeele**, déboucha d'un chemin vicinal, dénommé petit chemin de Wallon-Cappel. Dans cette voiture se trouvaient M. et Mme Victor Leroy, cultivateur à **Houtkerque**, et M. Paul Leroy, propriétaire à Wallon-Cappel

Une violente collision survint entre les deux véhicules M. Dehaene s'en tirait avec une violente commotion, mais les occupants de l'autre voiture étaient plus gravement blessés

M. Pattein, le conducteur, était atteint de contusions au côté droit de la poitrine, avec froissement de côtes.

M. Victor Leroy portait des plaies contuses au nez et au front ; son épouse s'souffrait de contusions à la poitrine et de froissements de côtes M. Paul Leroy, 64 ans, portait de fortes contusions aux régions dorso-lombaires et thoraciques.

M. le Docteur Brunet, de Steenbecque vint donner ses soins aux blessés.

Une enquête a été ouverte sous la direction et de l'adjudant de gendarmerie Soetens afin d'établir les responsabilités. Les dégâts matériels sont importants.

UNE FEMME BLESSÉE PAR UN TRAIN A HAUBOURDIN

Jeudi soir, vers 18 heures, Mme Denneullin, née Lecocq Héloïse, 53 ans, demeurant rue des Moulins, cour Bétrancourt, à Haubourdin, après avoir été maire des emplettes en ville, rejoignait sa demeure. Elle devait à cet effet traverser le passage à niveau situé à l'extrémité de la cité Carmel. Du fait de manœuvres occasionnées par la formation d'un train, les barrières étaient fermées. Le train se trouvant à une certaine distance, Mme Denneullin tenta de passer, mais arrivée au dernier rail, le sabot du pied droit dont elle était chaussée, s'encastra dans le rail. Elle n'eut pas le temps matériel de se dégager que déjà la locomotive était sur elle. La malheureuse fut traînée sur un parcours d'une quinzaine de mètres, et on s'aperçut en la relevant qu'elle avait le pied droit sectionné à hauteur de la cheville.

La victime reçut sur place les soins du docteur Berlemont, qui ordonna immédiatement son transport à l'hôpital d'Haubourdin, où l'emmena une voiture d'ambulance. Examinée par le chirurgien, l'amputation du membre atteint fut jugée inévitable. Mme Denneullin devra pour être rétablie prendre plusieurs mois de soins.

De l'enquête ouverte par M. Dumortier, commissaire de police, il résulterait que MM. Amouret Charles et Aggrall Herve, mécanicien et chauffeur de la locomotive 4585, qui occasionna l'accident, n'ont aucune responsabilité quant aux suites à intervenir.

Un Algérien arrêté pour une tentative de meurtre à Oignies

Pour venger un compatriote il blessa à coups de revolver un Polonais

Les gendarmes de la brigade d'Oignies ont amené hier, après-midi au Parquet de Béthune, le sujet algérien Mohamed ben Abdel Krim, âgé de 40 ans, demeurant à **Oignies**, au baraquement Tartare à la cité du Moulin, accrocheur aux Mines d'Ostricourt, arrêté pour tentative de meurtre sur un mineur polonais.

Abdel Krim a un ami compatriote nommé Abdallah ben Ahmed qui vit avec une Polonaise.

Le 1er janvier, un Polonais, Alexandre Korkignicka, mineur, qui demeure dans le même quartier et qui passe pour avoir beaucoup d'admiration pour sa compatriote polonaise, vint au logement d'Abdallah ben Ahmed pour faire ses souhaits de bonne année. Il embrassa l'Algérien ainsi que l'amie de celui-ci.

Ils sortirent ensemble dans le pays et le soir Abdallah, qui était un peu ivre, resta en arrière de sorte que son amie et le Polonais rentrèrent seuls dans le baraquement où ils s'enfermèrent.

Pour venger l'honneur

Il y avait déjà plus d'une heure que le couple était dans le baraquement et cela provoqua le vif mécontentement d'Abdel Krim qui frappa à la porte pour se faire ouvrir et venger l'honneur de son compatriote.

Quand le Polonais Korgignicka parut sur le seuil de la porte, il tira vers lui plusieurs coups de revolver. Le Polonais fut blessé au bras gauche et dut être transporté d'urgence à l'Hôpital Saint-Sauveur, à **Lille**.

Le meurtrier écroué

Quant à Abdel Krim, il fut arrêté quelques après. Il est fort bien noté.

Interrogé par M. Fortin, juge d'instruction, Abdel Krim a reconnu les faits. Il ne pouvait admettre a-t-il dit, que son compatriote Abdallah ben Ahmed fut ainsi trompé et bafoué. C'est pour venger son honneur d'Algérien qu'il tira sur le Polonais.

Abdel Krim fut placé sous mandat de dépôt et écroué à la prison.

Dans la Légion d'honneur

Ministère de la Justice

Sont promus ou nommés :

Au grade de **commandeur** : MM. Le Marc' Hadour, conseiller à la Cour de cassation ; Frémicourt, président du Tribunal de 1re instance de la Seine ; Carré de Malberg, premier président de la Cour d'appel de Colmar.

Au grade d'**officier** : MM. Chapuis, chef adjoint du service du compte rendu sténographique du Sénat ; Lafourmeric, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Laffon et Debuc, conseillers à la Cour de cassation ; Lesouef, premier président de la Cour d'appel de Caen; Alard, procureur général près la Cour d'appel d'**Amiens** ; Gentil, vice-président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris ; Lemant, avocat général près la Cour d'appel de Paris ; Verdalle, procureur de la République près le tribunal de Toulon ; Lemanissier, président de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ; Sarran, avocat à la Cour d'appel de Paris ; de Cagny, avocat à la Cour d'appel de Paris ; Tchernoff, avocat à la Cour d'appel de Paris ; Du Bousquet, avocat à la Cour d'appel de Paris ; Cabannes, docteur en médecine, expert près les tribunaux ; Lefebvre, conseiller à la Cour d'**Amiens**.

PROMOTION DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Est promu officier : M. DANEL, président du Tribunal de Commerce de **Lille**.

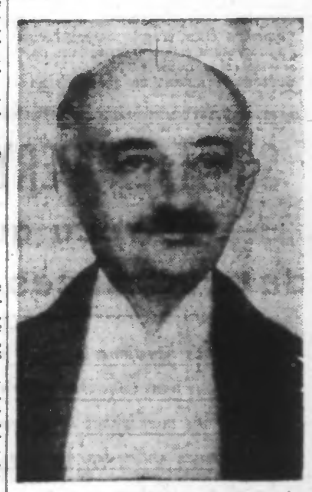

M. Liévin DANEL

M. Michel Carpentier, d'Anzin, nommé chevalier

Au « Journal Officiel » du 31 décembre 1935 nous relevons le nom de M. Michel Carpentier, demeurant Grand Place, à **Anzin**, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Fin septembre 1914, alors âgé de 18 ans, M. Carpentier parvint à s'évader des régions envahies.

Rentré en France libre, il signait le 5 janvier 1915 un engagement pour la durée de la guerre dans un régiment d'artillerie.

Envoyé au front il est tout de suite volontaire aux postes périlleux d'observateur et agent de liaison auprès de l'infanterie.

A l'attaque de Verdun il fut grièvement blessé et reçut une citation très élogieuse.

Libéré en 1919 avec le grade de sous-lieutenant, le nouveau légionnaire est aujourd'hui lieutenant de réserve, il était déjà titulaire de la Croix de guerre et d'une pension d'invalidité.

Instituteur à l'école de la place Corneille-Theunissen, M. Carpentier est sympathiquement connu de la population anzinoise et ses nombreux amis se réjouiront de la haute distinction que le gouvernement de la République vient de lui conférer.